

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du mardi 28 mars 2017 à 18 h 00

L'an deux mil dix-sept, le mardi vingt-huit mars à dix huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Plouégat-Moysan.

Présents : ADAM Philippe, CLOAREC Mickael, FLOCH André, GEFFROY Rémi, GIROTTO François, HARDOUINEAU Christian, LE ROLLAND Christine, LE SCORNET Isabelle, MERRANT Patricia, MORVAN Henriette, PRIGENT Jacqueline.

Absents :

Procurations GRILLE Régis donne procuration à ADAM Philippe, RESPRIGET Marie-Louise donne procuration à MORVAN Henriette, DERRIEN Corinne donne procuration à MERRANT Patricia.

Afférents au conseil municipal : 14  
Nombre de conseillers en exercice : tous les conseillers en exercice  
Présents : 11 votants et 3 procurations  
Date de convocation : 17 mars 2017  
Secrétaire de séance : MERRANT Patricia

Le procès verbal de la séance du 28 février a été adopté à l'unanimité.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1) Avenants marché extension école**

Les élus à l'unanimité adoptent les avenants suivants au marché extension de l'école :

Lot	N° avenant	Montant marché initial	Montant	Nouveau montant marché
3- Etanchéité	1	30 585.68	3754.25	34 339.93
1 – Gros Oeuvre	1	50 904.86	3399.48	54 304.34

##### **2) Aide CAF fonds publics et territoires**

Le conseil municipal, à l'unanimité sollicite l'aide de la CAF pour l'achat de mobilier pour le nouvel espace périscolaire.

##### **3) Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL)**

Le Conseil Municipal décide de présenter le dossier de réalisation d'une aire de jeux et terrain multisports qui s'inscrit dans la thématique « réalisation d'équipements publics » dans le cadre du FSIL.

##### **4) Contrat de territoire : travaux chapelle Saint Méen**

Les élus, à l'unanimité autorisent Monsieur Le Maire à inscrire le projet de restauration de la chapelle Saint Méen dans le cadre du contrat de territoire.

////////////////////////////////////

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 28 mars 2017 à 18 h 00**

**5) Demande de désaffectation chapelle Saint Méen**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur le Préfet du Finistère de lancer la procédure de désaffectation de la chapelle de Saint Méen.

**6) Déclassement parcelle D 1070**

Les élus, à l'unanimité, décident le déclassement de la parcelle D 1070.

**7) Indemnités des élus**

Depuis le début de l'année 2017, le montant maximal des indemnités de fonction a évolué du fait de deux facteurs :

L'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul des indemnités de fonction, de 1015 à 1022. Ceci résulte de la réforme initiée par le Gouvernement dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), applicable à la fonction publique territoriale, et entérinée par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 (application au 1er janvier 2017 et la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 0,6 % au 1<sup>er</sup> février 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les taux suivants :

<b>FONCTION</b>	<b>NOM, PRENOM</b>	<b>MONTANT MENSUEL BRUT</b>	<b>POURCENTAGE INDICE 1022</b>
Maire	GIROTTO François	1199.90	31%
1 <sup>er</sup> adjoint	FLOCH André	319.33	8.25%
2 <sup>ème</sup> adjoint	ADAM Philippe	319.33	8.25%
3 <sup>ème</sup> adjoint	GEFFROY Rémi	232.24	6%
4 <sup>ème</sup> adjoint	PRIGENT Jacqueline	232.24	6%
Conseillère déléguée	MERRANT Patricia	154.83	4%

**8) Vote des taux d'imposition**

Le Conseil Municipal, décide de ne pas modifier les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2017 et de conserver les taux appliqués en 2016 :

- Taxe d'habitation : 15.83 %
- Taxe foncière (bâti) : 19.00 %
- Taxe foncière (non bâti) : 47.47 %

**9) Participation financière à l'école Lucien Prigent**

////////////////////////////////////

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 28 mars 2017 à 18 h 00**

Les élus, à l'unanimité, votent un montant de 500 € par enfant pour une participation aux dépenses de l'école pour les élèves de la commune du Ponthou.

**10) Comptes administratifs 2016**

Après lecture par Monsieur CHAPALAIN, les comptes administratifs 2016 sont mis aux voix par André FLOCH, 1<sup>er</sup> adjoint, Mr Le Maire s'est retiré au moment du vote.

Nombre de votants : 13

OUI : 13

Adopté à l'unanimité

<i>ASPL</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>119 176.36</i>	<i>118 970.73</i>	<i>-205.63</i>
<i>COMMUNE</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>476 148.81</i>	<i>567 991.05</i>	<i>+91842.24</i>
<i>Investissement</i>	<i>511 248.75</i>	<i>512 769.14</i>	<i>+1520.39</i>
<i>COMMERCE</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>2815.63</i>	<i>3397.72</i>	<i>+582.09</i>
<i>Investissement</i>	<i>10 000</i>	<i>698.04</i>	<i>-9301.96</i>
<i>EAU</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>28 819.14</i>	<i>37 997.24</i>	<i>+9178.10</i>
<i>Investissement</i>	<i>63 725.50</i>	<i>76 785.21</i>	<i>+13 059.71</i>
<i>LOTISSEMENT</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>8703.59</i>	<i>100 415.43</i>	<i>+91 711.84</i>
<i>Investissement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-251 433.64</i>
<i>ASSAINISSEMENT</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTAT</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>19 020.09</i>	<i>10 643.71</i>	<i>-8376.38</i>
<i>Investissement</i>	<i>50 040.26</i>	<i>26 053.65</i>	<i>-23 986.61</i>

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Percepteur sont identiques aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, les approuve à l'unanimité.

**11) Affectation du résultat de fonctionnement 2016 du budget Commune**

Compte tenu des résultats de clôture de l'exercice et des reports des années antérieures, le Conseil Municipal affecte les sommes suivantes :

Le résultat de fonctionnement 2016 d'un montant de 91 842.24 € a été affecté en section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

////////////////////////////////////

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 28 mars 2017 à 18 h 00**

**12) Affectation du résultat de fonctionnement 2016 du budget Commerce**

Compte tenu des résultats de clôture de l'exercice et des reports des années antérieures, le Conseil Municipal affecte les sommes suivantes :

Le résultat de fonctionnement 2016 d'un montant de 582.09 € a été affecté en section d'investissement par émission d'un titre au compte 1068.

**13) Transfert des résultats des budgets Eau et assainissement**

Conformément aux engagements pris lors du transfert des compétences « assainissement collectif » et « eau potable », les élus à l'unanimité décident de transférer les résultats du budget annexe « assainissement collectif » et du budget annexe « eau potable » de la commune au budget annexe « assainissement collectif » et « eau potable » de Morlaix Communauté.

Budget annexe assainissement collectif :

Déficit de fonctionnement : 8376.38 €

Déficit d'investissement : 23 986.61 €

Budget annexe eau potable :

Excédent de fonctionnement : 9178.10 €

Excédent d'investissement : 13 059.71 €

**14) Subventions**

Les élus votent à l'unanimité les subventions suivantes nécessaires à l'équilibre des budgets :

- ASPL	86 310.63 €
- CCAS	1400.00 €

**15) Vote des budgets primitifs 2017**

Après lecture par Monsieur CHAPALAIN, les budgets 2017 sont mis aux voix.

Nombre de votants : 14

OUI : 14

Adopté à l'unanimité

<i>ASPL</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	126 420.63	126 420.63
<i>COMMUNE</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	468 341.72	468 341.72
<i>Investissement</i>	878 860.51	878 860.51

////////////////////////////////////

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mardi 28 mars 2017 à 18 h 00**

<i>COMMERCE</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	3252	3252
<i>Investissement</i>	19 301.96	19 301.96
<i>LOTISSEMENT</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>Fonctionnement</i>	173 911.84	173 911.84
<i>Investissement</i>	269 433.64	269 433.64

**Les principaux investissements 2017 :**

Matériels divers : panneaux affichage, ordinateurs école, écran mairie, VMC école, portail école, cuve réserve incendie, parafoudre église, mobilier extension école : 30 279.00 €

Trottoirs hent croas ar salut : 71 990.00 €

Aire de sports : 82 000.00 €

Liaisons vertes : 57 714.00 €

Signalétique : 3000.00 €

Voirie Trogoff : 70 000 €

Extension école : 289 000 €

Chapelle Saint Méen : 90 000 €

Le Maire,

François GIROTTO.

////////////////////////////////////